



# AEE

Association Intercommunale **E**nfance et **E**cole  
Asse et Boiron

Crassier, le 21 août 2020

## Communiqué

Pour cette rentrée scolaire, l'évolution de la situation sanitaire a nécessité une mise à jour du plan cantonal de protection pour l'accueil de jour des enfants. En résumé, voici les principales dispositions :

### Parascolaire – UAPE :

#### Pour les enfants :

- Aucune mesure particulière si ce n'est de respecter les règles d'hygiène. Les enfants se lavent les mains à chaque entrée dans la structure et lors de chaque transition.
- Les enfants ne sont pas autorisés à échanger de la nourriture entre eux.
- Les enfants n'amènent pas d'objets personnels de la maison (sauf les doudous pour les plus jeunes).

#### Pour les parents :

- Les parents d'élèves ne sont pas autorisés à pénétrer dans le périmètre de l'UAPE, un membre de l'équipe accompagnera l'enfant dès que son parent se sera manifesté par téléphone.  
Eysins : 079 612'36'63                      La Rippe : 079 612'14'80  
Chésereux : 079 612'23'18                Gingins : 079 614'45'43  
Borex : 079 891'26'39

#### Pour les équipes :

- **La distance de 1,5 mètre doit impérativement être respectée entre adultes** et autant que possible entre enfants et adultes. Le port du masque par les adultes est obligatoire lorsque la distance de 1,5 mètre entre adultes ne peut être garantie.
- Toujours pas de self-service pendant le repas et le goûter. Une personne d'encadrement s'occupe du service, munie d'un masque de protection et de gants.
- Les jeux et le matériel utilisé, les rampes, les poignées, interrupteurs sont désinfectés une à deux fois par jour. Le lavage et la désinfection des différentes surfaces sont effectués tous les jours.
- Les locaux sont aérés très régulièrement.
- Les coussins et les peluches ne sont pas mis en place pour cette rentrée.

### Devoirs surveillés

- Mêmes règles de distanciation et d'hygiène que pour les UAPE.

## **Bo'Resto**

- Notre prestataire Eldora s'est engagé à respecter les concepts de protection du label « CLEAN – SAFE » qui garantit que les mesures prises répondent aux exigences de propreté et de sécurité les plus strictes.
- Les collaborateurs du Bo'Resto **portent un masque dans le Bo'Resto**. La distance de 1,5 mètre ne pouvant pas être impérativement respectée vu le nombre de personnes présentes.
- Les élèves peuvent se rendre aux terrains de sport lorsqu'ils ne sont pas occupés par l'Esep pour des cours.
- Le self-service n'est toujours pas autorisé, les élèves se font servir un repas unique (voir menu sur site Eldora) ou mangent un pique-nique froid amené de la maison.
- Au Bo'Resto, il n'existe pas de station de lavage eau-savon qui permette le lavage des mains rapide des quelques 200 élèves qui viennent à chaque service. Les élèves n'ont plus la possibilité de se laver les mains dans leur classe avant de venir. De la solution hydro-alcoolique sera donc dispensée aux élèves, sous supervision de l'équipe d'encadrement. En cas d'intolérance au savon ou à la solution hydro-alcoolique, merci de vous référer aux instructions sur le site de l'Esep. Il y a toujours la possibilité de se laver les mains dans les toilettes du Bo'Resto, situées au sous-sol du bâtiment.

## **Transports scolaires dédiés**

Les élèves de l'école obligatoire ne sont pas tenus au port du masque.

## **Mesures en cas de présence de symptômes**

Les symptômes typiques de l'infection se trouvent sur la page internet de l'OFSP dédiée à l'épidémie de la COVID-19. Il est conseillé de la visiter régulièrement en raison de leur évolution.

- **Mesures**

Enfants : En cas d'apparition des symptômes, l'enfant reste à la maison. Les parents contactent le médecin et suivent les instructions. Les parents d'un enfant qui présente des symptômes pouvant faire penser au coronavirus pendant son temps d'accueil doivent venir le chercher sans délai.

Adultes : En cas de symptômes, rester à la maison. Faire une autoévaluation sur coronacheck.ch et suivre les instructions ou contacter son médecin. Si l'autoévaluation n'a pas débouché sur une recommandation de se faire tester ou si le test est négatif, l'isolement peut être levé 24 heures après disparition des symptômes.

- **Mesures pour les personnes entrant en Suisse**

Les personnes, enfants compris, qui reviennent d'une région à risque (voir site OFSP), doivent respecter une mise en quarantaine de 10 jours. La direction d'une institution qui suspecte le non-respect d'une quarantaine est invitée à avertir les personnes responsables du tracing.

**Toutes ces mesures visent à protéger les élèves, leurs familles et tous les adultes et à permettre une rentrée scolaire la plus sereine possible compte-tenu des contraintes sanitaires. Nos équipes veilleront à proposer un environnement cohérent, chaleureux et bienveillant à vos enfants.**

Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron  
Comité de Direction